



Comité Charente-Maritime  
de judo Jujitsu, Kendo et DA.



Le Comité de Charente-Maritime est heureux de proposer à tous les clubs le troisième Challenge départemental poussins-es par équipes de clubs.

Les clubs peuvent présenter plusieurs équipes. L'association de deux clubs est autorisée, mais le nom **des clubs** devra être présent sur la feuille d'engagement. Les clubs s'inscriront par l'extranet fédéral.

Une finale principale et une finale consolante s'effectueront au dojo départemental **G. THOMAS le**

**DIMANCHE 9 JUIN 2024.**  
**14 h 00**

**Article 1** : Ce challenge est réservé aux judoka de la catégorie poussins-es nés(es) en 2014-2015. Grade minimum : Ceinture blanche (sous la responsabilité de l'enseignant référant du club).

**Article 2** : Les équipes seront composées de 9 combattants-es :

Catégorie masculines -26kg ; -30kg ; -34kg ; -38kg ; -42kg et +42kg  
+ Catégorie féminines : -28kg, -32kg, -36kg

Pour la catégorie des +42kg, le combat ne pourra avoir lieu que si la différence de poids ne dépasse pas les 10%. Dans le cas où le combat ne peut avoir lieu, chaque équipe sera valorisée d'une victoire.

Chaque équipe est composée de 5 judoka minimum. Possibilité d'avoir un remplaçant par catégorie de poids.

Un-e combattant-e ne peut pas combattre pour deux équipes lors de la même étape. Le sur-classement de poids ne sera pas autorisé.

Pesées : Les pesées aléatoires seront réalisées en judogi avec une tolérance de 500grs.

**Article 3** : L'arbitrage sera effectué en judogi selon les règles FFJDA et restera sous la responsabilité des clubs lors des étapes intermédiaires.

Les accompagnants sont autorisés et disposeront des temps morts au « mate » pour conseiller les judoka pendant le combat.

La victoire sera attribuée à l'équipe ayant le plus de victoires, puis de points en cas d'égalité de victoire.

En cas d'égalité, 30s seront ajoutées au temps de combat et la décision sera obligatoire. En cas d'égalité de victoires et de points un tirage au sort sera effectué sur les catégories de poids où les judoka sont présents.

Temps de combat :

1'30"

Temps d'immobilisation :

10" à 19" waza-ari

20" ippon

La journée départementale des finales se déroulera avec les enseignants, les arbitres départementaux et les jeunes officiels qui formeront le corps arbitral et se présenteront en judogi.

**Article 4** : Un échauffement collectif sera organisé avant le début de chaque rencontre. Pour la première étape : Regroupement en poules de 4 ou 5 équipes de clubs, en fonction de la zone géographique (dans la mesure du possible).

Tout au long de ce challenge, les jeunes officiels seront mis en avant sous la responsabilité des enseignants et du corps arbitral départemental.